

# Faciliter les partenariats

2010.03.01

Le moteur de la recherche : Faciliter les partenariats

Faciliter les partenariats

20 appels à projets proposés par 10 entreprises (1) sont actuellement disponibles sur [www.LeMoteurdelaRecherche.fr](http://www.LeMoteurdelaRecherche.fr). © DR

Depuis le 25 février, les acteurs de la recherche publique et les entreprises disposent d'un outil pour se rencontrer et entamer des collaborations. Lancé par l'ANR, le site gratuit [www.LeMoteurdelaRecherche.fr](http://www.LeMoteurdelaRecherche.fr) vise en effet à favoriser le montage de projet de R&D partenariale.

Afin de favoriser la recherche partenariale entre entreprises et laboratoires publics, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a lancé, le 25 février, le site [www.LeMoteurdelaRecherche.fr](http://www.LeMoteurdelaRecherche.fr). Créé à l'initiative de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en partenariat avec les principaux réseaux nationaux d'innovation (ANR, OSEO, Réseau de Développement Technologique, structures de valorisation, Instituts Carnot, pôles de compétitivité), ce site gratuit met à disposition les informations pour monter un projet de R&D partenariale.

## Un accès facilité aux appels à projets

«

*Ce site s'inscrit dans la volonté du Gouvernement d'encourager la recherche partenariale, en incitant les laboratoires publics de recherche et les entreprises à coopérer, afin que les découvertes des laboratoires publics se diffusent plus vite et plus largement dans le tissu économique, et se transforment en projets créateurs de valeurs et d'emplois*

» souligne Valérie Pécresse, dans un communiqué.

En accord avec la politique actuelle de simplification du système de recherche et de décloisonnement entre les acteurs, le site propose une cartographie des acteurs et des compétences, des informations sur les brevets et technologies issus de la recherche publique, mais surtout, il concentre les appels à projets, qu'ils soient issus des entreprises ou de l'ANR. «

*Il s'agit, pour les entreprises, sans distinction de taille ou d'activité, du premier service regroupant tous les moyens de faire connaître leurs projets à l'ensemble des laboratoires publics*

» précise la ministre, dans le même communiqué. Pour l'instant, 20 appels à projets proposés par 10 entreprises (1) sont disponibles.

[NAJA](#);

\*}